

Les Trophées de l'innovation 2007 Bref Rhône-Alpes

Pour la deuxième année consécutive, Bref Rhône-Alpes a organisé ses Trophées de l'Innovation, remis à Lyon le 3 décembre. Le jury a eu fort à faire pour départager les 75 dossiers qui nous ont été proposés par des entreprises de toute taille, en création ou beaucoup plus anciennes. Ces sociétés sont l'illustration de l'étonnante vigueur de notre région qui reste, décidément, un bouillonnant laboratoire d'idées. Des idées qui font avancer l'économie dans tous ses champs d'application : la technologie mais aussi la citoyenneté, les relations humaines et l'environnement. Et, puisque tout le monde est d'accord pour dire que, dans un monde ouvert et libéral, l'innovation est le moteur de l'économie et de la création d'emplois, gageons que les Pôles de compétitivité contribueront encore à accélérer le processus. Conçus pour rapprocher entreprises, laboratoires publics et centres de formation, les seize Pôles implantés en Rhône-Alpes ne peuvent que renforcer les spécialités d'une région très diversifiée (santé, chimie, mécanique, plasturgie, industries du sport, transports, etc.).

2ème COMMUNICATION

CRCI
Rhône Alpes

Gaz de France

GERMAIN & MAUREAU
Conseils en propriété industrielle

IDRAC
Ecole Supérieure de Commerce
International School of Management

oséo rhône-alpes

thesame

CIC
VIZILLE
CAPITAL INNOVATION

COUP DE CŒUR DU JURY

>Lauréat :

Aquaterra

(Cliousclat/Drôme)
CA 2007 (prév.) : 2,25 M€ ;
+ 56 % ; résultat net (prév.) :
155 K€ ; 4 salariés.

■ Les îles flottantes d'AquaTerra

C'était au printemps dernier. La commune mosellane de Sarralbe réalisait une grande "première" en France en mettant à l'eau... une île flottante végétalisée de 60 m² au beau milieu d'un étang. Une véritable prouesse d'ingéniosité signée par la société drômoise AquaTerra Solutions, en collaboration avec l'allemand Oekön Vegetation Technik. L'île se présente sous la forme de structures flottantes modulaires composées de géonattes en fibres de coco prévégétalisées avec des hélrophytes plantées de façon homogène et assemblées à la manière de radeaux. D'un coût très abordable - 4 000 euros -, elle offre une solution soucieuse tout à la fois d'esthétique (c'est un élément de décor), d'environnement (c'est un dispositif de filtration des eaux) et de protection de la faune (pouvant attirer poissons et oiseaux). Stéphane Couret, le dirigeant-fondateur d'AquaTerra, a dupliqué son innovation à



Saint-Ouen-l'Aumône, Strasbourg, L'Isle Adam et Troyes. "Notre souci n'est pas de vendre des produits tout faits, mais de répondre à des problèmes de manière sécurisantes, fiable, compétitive et simple dans leur mise en œuvre", résume-t-il. Et pas seulement dans le génie végétal, mais aussi dans les gabions et les tapis anti-érosifs. Ce, qui trois ans après la création de l'entreprise en septembre 2004, lui a permis de dépasser les 2 millions d'euros de chiffre d'affaires et devrait le propulser sur l'exercice en cours au-delà des 5 millions. Un résultat qu'elle doit bien sûr à l'ingéniosité de ses six collaborateurs mais aussi à leur curiosité et à leur ouverture d'esprit.

C'est ainsi qu'elle a créé, avec quatre autres entreprises allemande, anglaise, espagnole et suédoise, un GIEE pour échanger savoir-faire, retours d'expériences et mettre en commun achats... et programmes de recherche.

P.-M. V.